

Avis de constitution

SOCIETE « ADT DISTRIBUTION »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème tranche cité
CNPS, Lot 32, Ilot 43

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/04/2025 reçus par Me CURNEY-ANGAMAN MARIE-JOCELYNE, et enregistrés au CEPICI le 06/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADT DISTRIBUTION »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- L'achat et la vente d'appareils électro-ménager ;
- L'achat et la vente de matériels de bureau ;
- L'achat et la vente de mobiliers de bureau ;
- L'achat et vente de véhicules ;
- L'importation de produits alimentaires ;
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement sous quelque forme que ce soit et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de gestion d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, parts ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, de services et de de conseil, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème tranche cité
CNPS, Lot 32, Ilot 43

Dirigeant(s) M TRAORE BOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03984 du 20/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50898/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

